



L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE,
une pratique
toujours d'actualité
en montagne

Colloque de l'ANEM
Mountain Planet – Alpexpo Grenoble

Judi 19 avril 2018 de 9h15 à 12h30

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE,

dont la portée et l'objectif reprend et dépasse la notion de développement durable, vise à produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie.

Jusqu'à une époque récente, du fait de leur réalité géophysique, induisant souvent leur isolement, et la nécessité de s'organiser de façon adaptée, les territoires de montagne ont privilégié le développement d'une économie proche du concept actuel d'économie circulaire. À tous les niveaux, elle est désormais au cœur de l'action des pouvoirs publics tandis que les acteurs économiques et associatifs s'en emparent de façon croissante.

ANIMATION

Stéphanie GÉROUDET

ACCUEIL

*Marie-Noëlle BATTISTEL, députée de l'Isère, présidente de l'ANEM
et message vidéo de Laurent WAUQUIEZ, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes*

INTRODUCTION

LA CONTRIBUTION DE LA MONTAGNE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

Dijella BAGODOU, experte associée, Territoires Conseils, groupe CDC

La mise en œuvre d'une démarche d'économie circulaire territoriale s'accompagne de dynamiques de coopération entre acteurs économiques des territoires dans le respect du principe de proximité. Ces dynamiques d'économie circulaire constituent une formidable opportunité d'économies, de création d'activités et d'emplois.

Quels sont les leviers dont disposent les collectivités territoriales ? Quelles sont les complémentarités à favoriser entre les acteurs économiques ou associatifs et les territoires (plaine-montagne, urbain-rural) ? Quel est l'apport du plan gouvernemental pour développer l'économie circulaire, présenté en mars ?

L'AGENDA DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

Éric FOURNIER, vice-président délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux parcs naturels

La feuille de route de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est actuellement en préparation en vue d'une présentation à l'assemblée délibérative du mois de juin. Les grands axes de la politique environnement, énergie et parcs naturels régionaux seront présentés par le vice-président de la Région. Parmi eux, la thématique de l'économie circulaire sera également traitée.



PARTIE 1

De la qualité environnementale, au développement durable et à l'économie circulaire : la diversité des pratiques innovantes

1 LES REFUGES DE MONTAGNE, UNE DÉMARCHE LOCALE ET GLOBALE

Nicolas RAYNAUD, Président de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM)

La valorisation des ressources naturelles par le développement des activités de pleine nature et les pratiques de découverte de la montagne répond à une forte attente en matière d'aménagement durable et solidaire des territoires. La FFCAM, par son projet associatif et le nouveau plan de rénovation de ses refuges, contribue au développement touristique des territoires. Cette politique fédérale intègre une double démarche, de développement durable, de collaboration avec les collectivités et les acteurs, et permet un effet levier indéniable sur l'économie locale.

2 LA FORMATION DU PERSONNEL D'UN CONSTRUCTEUR DE DAMEUSES

Didier BIC, Directeur Général Kässbohrer E.S.E. (Pistenbully)

Constatant le frein que peut représenter le coût d'acquisition de ses engins, Pistenbully, constructeur de véhicules de damage, a mis en place un système d'économie circulaire avec formation du personnel pour entretenir les machines. Les machines à remplacer sont démontées et servent à construire de nouveaux véhicules d'occasion, aux montants plus accessibles.

3 LE DÉNEIGEMENT D'UN PARKING AVEC LA CHALEUR PRODUITE PAR LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Guillaume MALOCHET, directeur du marketing stratégique – Eurovia

À Pontarlier, dans le Jura, la société Vermot TP (filiale d'Eurovia) a installé un système de déneigement et de dégivrage du parking du lycée Xavier Marmier, d'un quai de bus et de certains trottoirs en période hivernale. La source d'énergie est la chaleur issue de la valorisation des déchets ménagers par le réseau de chaleur de Pontarlier.

4 LE RÉSEAU DE CHALEUR BIOMASSE AVEC CHAUFFERIE SOLAIRE THERMIQUE À VOREPPE (ISÈRE)

*Bertrand RICHEL, Directeur des opérations de la Direction Territoriale VEOLIA - Isère-Savoie
Jean-Louis SOUBEYROUX, maire-adjoint, président de la régie de Voreppe Chaleur-Bois*

La Ville de Voreppe fait appel à la filiale de VEOLIA Eau et Chaleur en Haute Montagne (ECHM) pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de sa seconde chaufferie bois énergie et de son réseau de chaleur associé. Ce réseau sera le premier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à intégrer du solaire thermique.





PARTIE 2

L'accompagnement des acteurs de l'économie circulaire

1 LA QUANTIFICATION DE LA PERFORMANCE SOCIÉTALE DES DOMAINES SKIABLES

Laurent REYNAUD, délégué général de Domaine Skiables de France

L'indice BIOM qui quantifie comptablement les actions de développement durable des domaines skiabiles dans un cadre méthodologique rigoureux a d'abord été appliqué dans le massif des Pyrénées, à Peyragudes, puis dans le Jura, à Métabief, avant d'être décliné sur l'ensemble des stations. Aujourd'hui, 60 % des dépenses des entreprises de domaines skiabiles sont des dépenses de développement durable, c'est-à-dire qu'elles remplissent un critère de développement durable, validé COP21.

2 LES OUTILS DU GROUPE CDC AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN MONTAGNE

Philippe BLANQUEFORT, directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Caisse des Dépôts

Le directeur régional du groupe Caisse des dépôts pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes présente la contribution de son groupe à l'économie circulaire dans de nombreux territoires et plus particulièrement dans les territoires de montagne.

3 LA POLITIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Fabien MULYK, vice-président délégué à la filière bois, à l'aménagement des rivières et à l'environnement

Le représentant du département expose la politique du département de l'Isère pour l'environnement dans le contexte du développement l'économie circulaire.

Questions-réponses avec la salle



CONCLUSION

Marie-Noëlle BATTISTEL, députée de l'Isère, présidente de l'ANEM

Mountain Planet, Alpexpo, Grenoble, salle Belle Étoile – Avenue d'Innsbruck - 38034 Grenoble Cedex 2.
Retrouvez l'ANEM sur le stand 701, allée 7.

Inscription en ligne et informations pratique sur le site www.anem.org. Suivez-nous sur Twitter  @AnemMontagne

Avec le soutien de :

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

GROUPE

Caisse
des Dépôts